

QUELQUES EXEMPLES

DE PHONETIQUE EXPRESSIVE

par

Charles CAMPROUX.

QUELQUES EXEMPLES

DE PHONÉTIQUE EXPRESSIVE.

Il est certain que les "lois phonétiques" n'épuisent point le rôle de la phonétique dans la constitution des parlers vivants. C'est, je crois, une des constatations que peut faire quiconque s'est tant soit peu occupé de géographie linguistique en dialectologie. Non seulement l'analogie, mais un certain nombre d'autres faits pas assez connus, concurrencent les lois phonétiques dans le développement du langage. Parmi ceux-ci la phonétique expressive qui est, peut-on dire, caractérisée par le fait qu'elle est en contradiction formelle avec les "lois phonétiques", avec ce que, du moins, on appelle ainsi chez les néo-grammairiens.

Je donnerai quelques exemples de phonétique expressive qui ne touchent guère que le domaine du lexique. Ils sont tirés des documents que j'ai eu l'occasion d'accumuler au cours de mes enquêtes pour l'établissement de ma thèse *Essai de géographie linguistique du Gévaudan*.

En étudiant les dénominations du nom du "vent du Sud" j'ai constaté l'existence d'une zone homogène comprenant toute la région du bassin de l'Allier en Gévaudan qui emploie un type *bens* avec un *s* final longuement redoublé. Le vent du sud est généralement désigné dans le reste du Gévaudan par *ben/bîn* sauf une zone sud-ouest réduite à la région des Causses et aux pentes sud de l'Aubrac qui utilise *morî*, et une très étroite zone des hauteurs nord de l'Aubrac qui a le type *al tō*. Il est évident qu'il ne peut être question d'une survivance d'un *s* d'un ancien cas sujet. J'ai posé la question : "Pourquoi le S ?" On m'a répondu : "Le *bens* est un vent très violent, chargé de nuages noirs et qui apporte la pluie. C'est le plus fort de tous les vents." Il est intéressant de noter que le *bens* est canalisé par les hauteurs de la Margeride à l'ouest et qu'il descend dans les vallées qui abou-

tissent à l'Allier des hauteurs du Goulet, de la plaine de Montbel et de la forêt de Mercoire. Les habitants de cette région du bassin gévandanaï de l'Allier savent qu'au delà de ces limites, le reste de la Lozère dit *ben* pour "*vent du Sud*". Il s'agit donc bien d'une création de phonétique expressive qui est le résultat de conditions naturelles particulières à la région intéressée. Il convient de noter que cette création expressive est en contradiction avec les lois phonétiques qui ont présidé à la formation du parler local où le groupe *-ns* se réduisait à *-s*. Evidemment le groupe moderne *-ns* de *dens* n'a rien de commun avec celui de MANSU devenant *mas*, il faut cependant ajouter que ce groupe *ns* va, de plus, contre les tendances actuelles des parlers de la région où le *s* de flexion s'amuit plus ou moins dans les pluriels des noms terminés actuellement par *-n* : *lai den* < *las dens* (DENTS).

Nos parlers, comme la plupart des parlers d'oc, ont régulièrement réduit *ss* double à *s* simple en position intervocalique. L'existence de formes actuelles avec *ss* double, en contradiction avec les "lois phonétiques" est un phénomène de phonétique expressive. En voici un exemple dans un mot couramment employé où le double *ss* est renforcé pour ainsi dire par un double *ff* également en contradiction avec les lois phonétiques. Il s'agit du mot *effèssi* au sens de "effet", "résultat". "*Tasta s'aquo te fai effèssi*" : Goûte cela, ça te fera peut-être de l'effet". On peut voir dans ce mot un mot d'origine cléricale : les curés de campagne ont certainement joué un rôle non négligeable dans la vie des parlers du Gévandau, région dépourvue de tout centre intellectuel autre que proprement cléricale. Ce mot pourrait représenter un latin "efficiens" participe neutre ; la chose reste très douteuse. Ce qui ne l'est pas, c'est le caractère anormal - et expressif - du redoublement de *s* et de *f*.

* Quelle que soit l'origine de *effèssi*, la présence anormale d'une consonne double ne peut être due qu'au caractère expressif du mot. En voici deux autres exemples : les mots *grèffi* et *gèlle*. *Grèffi* s.m. au sens de "griffe" doit probablement se rattacher à la famille de "griffe" en français, "gripar" en occitan croisée avec "greffe"? Quoi qu'il en soit d'une origine obscure, le double "*f*" expressif est souligné par le fait qu'un "*grèffi*", c'est "une grosse griffe, une terrible griffe" : "*Lo Gripet a de braves greffis que t'arrapa la pel* : le Diable a de bonnes griffes qui t'arrachent la peau". Le sens de "*gèlle*" est "hurlement" dans nos parlers. "*Lo loup traquet un guelle que sanglacet la vacanda*" : "le loup poussa un hurlement qui terrifia les vaches". T.F. ne donne la forme avec "*-l-*" double que pour le Rouergue et seulement au sens de "vagissement, cri plaintif, bêlement de la chèvre". On peut accepter le rapprochement de T.F. avec l'allemand "*gellen*".

* lire : Quelle que soit l'origine d'*effèssi*, la présence....

La valeur du redoublement expressif d'une consonne intervocalique semble bien apparaître nettement dans les exemples suivants qui nous offrent le couple : mot à consonne simple/mot à consonne redoublée. Voici d'abord les deux verbes pronominaux *s'afinfa* et *s'affinfa*. Le premier signifie : "frétiller de joie ou de plaisir". T.F. donne seulement les sens de "parer, atinter" pour *afinfa* et de "se parer avec orgueil ou affectation" "se bichonner" pour *s'afinfa*. Le sens qu'offrent nos parlers gévandanaïses est conforme au substantif d'Ou.T.F. fait dériver le verbe. A *finfo*, T.F. dit : "joie, contentement, élan de gaieté" Le sens de *s'affinfa* est "se pomponner, minander". Ce verbe se distingue nettement du précédent par le sens. On dira "lo chin *s'afinfava* : le chien frétille de joie" mais "la *pilharda s'affinfa* : la jeune fille minaudait" ou : "la jeune fille se pomponnait". Le *se parer* vient à l'origine, nous avons affaire au même mot. La différence de constitution phonétique a été le produit de la différence du point de vue sémantique. Exemple instructif semble-t-il : le verbe indiquant une attention particulière, une réflexion du sujet adopte la forme de phonétique expressive tandis que le verbe formé suivant les règles des lois phonétiques se contente de la valeur la plus simple.

Egalement intéressant, en tout cas aussi curieux, le cas du couple *dja-*, *jya-*, *jaffetat/dja-*, *jya-*, *jafetat*. Le premier mot, s.f. comme le second, signifie "voracité" : "La *jaffetat lo faguet morir* : sa voracité le fit mourir" "De la *jaffetat engolet de travers* : sa voracité le fit avaler de travers". Le second signifie : "joie excessive." Il est employé dans des expressions du genre de "bavar de *jafetat* : baver de joie". Il est très probable que ce mot est une création expressive due à un croisement entre *jau* "joie" et, précisément, *jaffetat* au sens de "voracité". Il est à croire que ce *jaffetat* est un dérivé avec redoublement intensif du *f* d'un mot que T.F. cite sous la forme *jafet* au sens de "crochet" (*gafet* dans les régions qui n'ont pas palatalisé *g* plus *a*.) Le fait curieux c'est la disparition du double *f* dans la création plus tardive du dérivé de *jau*. Il ne fait aucun doute que *jafetat* au sens de "joie excessive" est un mot expressif. L'absence du double *f* souligne paradoxalement la valeur expressive du redoublement. En effet, dans *jafetat* "joie excessive" le caractère expressif du mot est suffisamment souligné par *-fetat* qui est, en réalité, utilisé comme suffixe fortement expressif pour créer le mot à partir de *jaffetat*. L'utilisation de la consonne double, dès lors, n'est plus nécessaire.

Nos parlers connaissent deux verbes qui signifient "atteindre, attraper". L'un est *dj/jipi* qui doit être sans doute rapproché du *chipa*, *cipa* que cite T.F. comme équivalent du français "chiper" dont l'étymologie reste douteuse. Notons au passage qu'un type bas-latin *CAPPIRE avec redoublement intensif sur CAPERE pourrait rendre compte de notre *dj/jipi* suivant les lois phonétiques de la région des vallées.

Quoi qu'il en soit, à côté de *jipi* nous avons la seconde forme intensive *dj/juppi* qui a exactement le même sens, la forme intensive en plus, que *jipi*. C'est cette force intensive qui amène le passage du *i* de *jipi* au *u* de *juppi*. La labiale intervocalique redoublée labialise le *i* en *u*.

Nos parlers sont caractérisés par une très vivante et très riche suffixation. Voici un couple *batuza batusa* qui offre un même suffixe avec *z* sonore et *s* sourd, le suffixe lui-même étant déjà une création expressive. *batuza* est un dérivé de *batre*. Il signifie exactement "battre fréquemment" et s'applique en particulier au fait de "battre le linge" quand on le lave. Le suffixe *-uza* a donc une valeur clairement fréquentative. *batusa* a le sens de "battre l'eau, faire des éclaboussures dans l'eau, particulièrement en parlant d'animaux qui s'ébrouent". Il semble bien que ce second verbe est formé à partir du premier : les éclaboussures que peut faire le battoir de la lavandière sont comparées à celles que font les sabots des animaux. Seule la différence de la sonore à la sourde distingue les deux méthodes. Pour la lavandière la sonore paraît avoir une valeur plus légère, la sourde au contraire une valeur plus lourde et c'est ainsi qu'on dira "*La bujadieira batoza sos lençòls*" tandis qu'on dira "*Las vachas batosan l' aiga del riu*" ! Je ne pense pas qu'il faille voir dans le couple *batuza / batusa* un phénomène d'ordre phonologique comme c'est le cas, par exemple dans le couple *burnado/burnato* que nous offrent nos parlers. *burnado* s.f. signifie "creux où croupit de l'eau" C'est un dérivé de l'occitan général "borna" : "creux, cavité". *burnato* s.f. également signifie "jeune bois touffu". C'est sans doute un mot dérivé également de "borna". Dans les creux humides les jeunes bois prospèrent particulièrement. Ici l'alternance des suffixes *-ado*, *-ato* a une nette valeur phonologique. Dans le cas de *batuza*, *batusa* il y a simplement valeur musicale, si je puis dire. En tout cas il y a à la fois conscience que les deux phonèmes ne sont pas les mêmes et que l'on a cependant affaire à un même suffixe avec la même valeur générale. Disons, si l'on veut, que l'on a affaire à un fait de phonético-phonologie expressive.

Voici maintenant deux exemples d'un phénomène bien connu ; la valeur expressive du suffixe maintient le suffixe dans son intégrité phonétique contrairement aux lois phonétiques. Dans nos parlers *n* implosif devant *f* tombe : *efon* < INFANTE ; *kufla* < CONFLARE. Mais dans *s'enfenna* et *enfutiskla* le préfixe conserve son corps phonétique tout entier. La valeur de ces mots légitime cette conservation : "*Quand m'enfenna e aurià degut m'anar penjar* : quand je pris femme, j'aurais dû aller me pendre". Le verbe *s'enfennar* a un sens nettement péjoratif : il importe que les deux notions de "femme" et de "se mettre en" (femme) soient nettement soulignées. De même : "*Lor arribet un tierç larron qu'enfosticlet lo mestre Aliboron*" : "il arriva un troisième larron qui leur subtilisa maître Aliboron". Ce verbe est composé du préfixe *en-* et d'un dérivé à l'aide du suffixe expressif

-isklq du verbe occitan "fotre". Le sens de la composition est encore nettement senti .

La phonétique expressive ne se contente pas de conserver des suffixes dans leur intégrité phonétique : elle se complait à en créer. C'est le cas des deux mots *eskuflete* et "*estezures*". En réalité il s'agit du résultat d'une mécoupure : (le s de l'article *los*, *las* a été senti comme un s initial de mots, d'où *es-*). Mais, dans nos parlars la création *los escoflets* n'a plus le sens de "*los coflets*". *los escoflets* désignent non pas n'importe quels soufflets, mais bien précisément "le soufflet d'orgue". La mécoupure de *los coflets* en *los escoflets* a pour résultat la création d'un préfixe senti comme particulièrement expressif *es-*. De même la mécoupure de *las tesuras* : "les ciseaux à tondre les moutons" en "*las estesuras*" a été entraînée par le sentiment de la grosseur des dits ciseaux.

Le cas du verbe *stipulq* est fort caractéristique de la grande liberté que se donne la phonétique expressive. Nous venons de la voir créer un suffixe expressif à partir d'une mécoupure morphologique. Voici au contraire une forme qui est maintenue, contrairement aux lois phonétiques, dans un état généralement depuis longtemps oublié. Cela précisément parce que le développement normal de la forme amènerait un faux préfixe *es-* qui alourdirait ici le mot. *Stipula* est évidemment une forme savante. Le mot n'est point, comme on pourrait le croire emprunté au français moderne "stipuler", T.F. cite *estipula ; eistipula* avec le seul sens de "stipuler" tandis que nos parlars donnent à ce mot les sens concrets bien vivants de "arranger, combiner". "*Stipula aquela besonha de biaïs e de biaïssa que degus la podie pas durbir*: combine ton truc de façon telle que personne ne puisse l'ouvrir". C'est pourquoi je pense que ce mot savant est encore un de ces mots introduits dans la langue par les curés de nos campagnes : le passage du sens abstrait au sens concret est ainsi tout à fait naturel, et le mot dans nos parlars n'a pas le caractère savant du mot français. C'est à son origine et à la valeur qui lui a été donnée dès cette origine, que "*stipula*" doit d'être tout à fait anormal quant à sa constitution phonétique qui réclamerait régulièrement au moins un *e* prothétique soit : *estipulq*.

La phonétique expressive ne se gêne nullement pour aller résolument à contre-courant des tendances générales des lois phonétiques. Ainsi les voyelles finales sont tombées du latin à nos parlars. Dans nos parlars le *l* final après la chute de la voyelle finale s'est altéré en *ɾ*, s'est vocalisé, ou a disparu. A l'intervocalique un *-l-* dans la plus grande partie de nos parlars passe à *-g-*, ailleurs il devient *-r-*, *-w-*, *-f-* ou disparaît. Toutes ces lois phonétiques sont carrément foulées au pied par un mot tel que *bantqle* s.m. qui désigne "un vantard". De toute évidence nous avons un dérivé sur le verbe *banta* à

l'aide d'un suffixe *-ale*, qui ne peut provenir que d'une réduction d'un groupe consonantique et non représenter un quelconque suffixe conservé normalement. Il est probable qu'ici nous avons ni plus ni moins qu'une désinence *-alle*, telle que nous le trouvons dans *palle* "pâle" (PAILLIDUS) ; *bralle* pour *branle*, etc. Il est remarquable que devenant suffixe dans *bantale* le double *-l-* ne soit pas même conservé : la non-existence d'une finale *-ale* est par ailleurs suffisamment expressive.

Dans le cas de *bantale*, la phonétique expressive a pour ainsi dire agi rationnellement : on peut suivre le cheminement des raisons conscientes qui ont amené la création du suffixe *-ale* contraire à toutes les lois phonétiques de nos parlars. Dans les cas suivants, il s'agit de créations purement matérielles : la matière phonétique vient purement et simplement appelée par l'expressivité du mot. Naturellement elle se présente introduite, si l'on peut dire, par des amis et connaissances. C'est le cas dans des mots tels que *fluelyo*, *eskufarla*, *esfertsî* ; *fluelyo* est un s. f. qui désigne "la lame du couteau" et par extension "le couteau" lui-même, mais "un couteau de qualité". L'origine de ce mot apparaît facilement dans la double expression vivante, "*fuelha de Laiola*" et "*fluelya de Laiola*" : "couteau de Laguiole". Laguiole est célèbre en effet, dans la région pour ses couteaux. "*Fluelyo*" est évidemment un simple doublet de "*fuelha*" : "feuille". La métaphore "feuille" s'est appliquée à la lame du couteau. De métaphore accidentelle, le mot est devenu d'application régulière. Le sentiment de la métaphore avait alors tendance à s'effacer. Mais la valeur expressive qui avait créé la métaphore subsistait : elle s'est alors matériellement maintenue en se fixant sur un élément phonétique expressif ; le "*l*" introduit dans le mot primitif. Dès ce moment *fuelha* devenait un mot autonome qui ne rappelle plus directement la métaphore primitive. Le sens d'ailleurs n'est plus simplement "lame" mais "couteau" et non pas n'importe quel couteau, n'importe quelle lame mais un "couteau de choix".

Le caractère propre à la latérale *l* dans le groupe *fl* probablement anticipé de l'élément latéral du *ly* suivant, est la cause de la transformation du radical d'un mot par ailleurs parfaitement sain phonétiquement. Dans *eskufarla*, nous sommes en présence d'un phénomène non moins curieux : développement de la partie finale d'un radical qui se transforme en suffixe expressif, ce qui fort évidemment n'est pas très orthodoxe. *Eskufarla* est un verbe qui signifie "écraser, bosseler". "*Mon chapel es tot escoferlat* : mon chapeau est tout bosselé". Il est à peu près certain que ce mot se rattache au verbe *s'es-coufla* cité par T.F. comme étant un mot languedocien au sens de "se dégonfler, s'écraser" ("EX" et "CONFLARE"). Comment est-on passé de *eskufla* à *eskufarla* ? *-erla* n'est pas précisément un suffixe s'il en a pris l'allure ici. Il s'agit, croyons-nous, de ce que l'on pourrait appeler un fait d'inflation de phonétique expressive. Le simple *esco-*

flar a déjà une valeur expressive. Cette valeur, nos parlers ont senti le besoin de la souligner par le corps phonétique même du mot. Or précisément, se trouvait dans ce corps un membre particulièrement apte à se développer par une gymnastique appropriée : le groupe *-fl-*. Pour peu que l'on insiste sur la continue *f* le groupe *-fl-* s'allonge en *-f-l-*. On a tendance à avoir **eskuff la-*. Mais cette forme est instable : suivant que l'intensité expressive est plus ou moins soutenue, **eskuff la* tend à redevenir *eskuf la*. Le phénomène est en effet extrêmement rare dans nos parlers et il n'y a jamais une valeur phonologique quelconque. Il existait cependant un moyen de faire entrer cette syllabe nouvelle en devenant dans la constitution phonologique de nos parlers, c'était de transformer le *θ* de cette syllabe en devenant en *é* ou en *è*. Etant donné la valeur expressive du phénomène, un *è* réclamant après lui une consonne implosive d'un groupe de consonnes était le phonème le plus naturellement possible. Le groupe de consonnes ne pouvait être dans nos parlers que *-ll-* ou *-rl-*. C'est ce dernier qui a été préféré parce que plus remarquablement net. Arrivé à ce dernier stade, il n'est pas impossible qu'ait joué l'influence d'un mot tel que *esterle* (latin STERILE) qui signifie dans nos parlers "maigre" avec valeur expressive "particulièrement maigre".

C'est un fait un peu plus simple qui s'est produit dans le mot *esferts* verbe dont le sens est "éventrer". T.F. donne "*esfecha*": "arracher le foie, éventrer". Nos parlers ont un verbe de la 2^e conjugaison restée assez vivante. Il est probable que nous avons eu à l'origine un *esfechi* de nos parlers à côté de *l'esfecha* provençal. Le sens de ce verbe est particulièrement expressif. Nos parlers ont donc senti le besoin de soutenir la valeur expressive par une constitution matérielle renforcée. Ils ont intercalé un *r* vibrant. Plus simple que celui de *eskufarla* le cas de *esferts* appartient au même genre de phénomène : étoffement, inflation du corps phonétique d'un mot à valeur expressive. C'est le phénomène inverse, d'ailleurs plus connu, que l'on a quand, à partir d'une onomatopée, la langue crée à l'aide de préfixes et de suffixes de nouveaux mots. Le français ne connaît guère ce phénomène (ou l'a oublié) peu digne d'une langue de grammairiens et de logiciens. On peut prendre comme type de ces créations le verbe *s'esclaffer* emprunté à la langue d'oc. Nos parlers utilisent largement ce procédé. *Esplafa* est un verbe qui signifie : "étaler sur le sol, renverser", *s'esplafa* : "s'étendre de tout son long". Il est, semble-t-il bien, formé sur l'onomatopée *plaf!*. *Espufia* est un autre verbe dont le sens est "écraser". T.F. donne un substantif *espoufe* au sens de "ouragan, tempête" en Limousin et au sens général de "accident qui produit des effets étonnants". Le verbe *espoufa* est donné par T.F. au sens de "jeter un liquide contre quelqu'un avec impétuosité". Notre *espufia* renforce le mot d'un suffixe *i* qui insiste sur l'idée (ou le bruit!)

de l'écrasement. Tous ces mots sont formés à partir de l'onomatopée *pouf*. Moins attendu le substantif suivant : *rafanel* s.m. qui désigne "le râle d'un mourant". T.F donne l'anthroponyme *Raffanel*, nom de famille languedocien, qu'il rattache à *rafanelo* "raifort" ou à "*ravanel*", même sens. Notre *rafanel* n'a rien à voir avec le raifort : Il s'agit d'une création onomatopéique à partir du râle du mourant *raf* à l'aide vraisemblablement d'un suffixe tiré de mots tels que *pichonel*, *maigronel*, suffixé senti comme exprimant pitié, commisération.

Voici des cas où il s'agit beaucoup plus de composition expressive que de dérivation. Nous avons vu le groupe *fl* doué d'une valeur expressive indéniable. Quelle que soit l'origine de ces mots, c'est cette même valeur qu'il a dans des mots tels que *tanflq* : "attaquer en paroles, prendre à partie, tancer, réprimander vertement", ou *estiflasq* : "gifler". La syllabe *fla* prend pour ainsi dire allure d'une racine à valeur expressive de sens intensif. Nos parlers créent alors un *mastiflas* s.m. signifiant "gros chien, gros mâtin" qui est visiblement composé de *masti* "mâtin" et de *flas* dans quoi on retrouve notre "racine" *fl* et le suffixe augmentatif *-as* qui, à lui seul, n'a pas suffi à rendre l'idée intensive. C'est le même phénomène que nous trouvons dans le verbe *canfra* "manger ou boire goulûment ou indûment, engloutir, dévorer". D'où vient ce mot ? Il se compose d'un second élément que nous trouvons dans *bafra* correspondant au français "bâfrer" et dans *lanfra* qui signifie "dévorer, manger gloutonnement". Quelle que soit l'origine de *bafra* et de *lanfra*, nos parlers en ont extrait un radical "*fra*" dont le sens est "manger avidement". Voulant exprimer une nuance de ce sens, à savoir celle d'avaler aussi vite qu'un chien qui vient de dérober une saucisse et qui se sent poursuivi, nos parlers n'ont pas hésité à créer *canfra*, verbe dans lequel le premier mot a bien des chances d'être le nom qui continue le latin *CANE* : "chien". Le fait que le type *ca(n)* n'est représenté dans le Gévaudan que sur les hauteurs de l'Aubrac, loin de s'opposer à cette vue, la confirme : les chiens de l'Aubrac qui vivent de longs mois en pleine nature sont de naturel vorace : chiens parfois à demi sauvages comme cette portée qu'il nous est arrivé de découvrir à des kilomètres de toute habitation, nourrie au milieu d'une touffe d'arbustes par une mère hargneuse.

La phonétique expressive capable de créer des radicaux à valeur particulièrement expressive qui lui servent à composer plutôt qu'à dériver des mots nouveaux, n'hésite pas à varier la composition. Nous avons vu *canfra* à côté de *bafra* et de *lanfra*. Nous avons avec *liaufra* un exemple encore plus remarquable si possible. *Liaufra* signifie "manger ou boire gloutonnement". C'est un synonyme de *lanfra*. Ici la constitution phonétique de *lanfra* a rapproché la première partie du mot qui, en elle-même, ne signifie pas grand chose d'un mot qui, lui, a un sens clair *lyau(s)* : "éclair". Mais il ne faut probablement pas croire que ce soit exclusivement l'intention métaphorique qui ait

amené une espèce particulière d'étymologie dite populaire. En réalité *liaw* est également et surtout (le type *lyau(s)* pour "éclair" n'est pas répandu dans toutes les régions du Gévandau) une onomatopée désignant le "bruit que fait la langue du chien quand il lape un liquide". La nuance de sens entre *lanfra* qui signifie seulement "dévorer, manger gloutonnement" et celle de *liaufra* qui signifie non seulement "manger" mais aussi "boire gloutonnement" le révèle assez clairement. Il y a d'ailleurs une très légère différence de prononciation entre *lyau(s)* "éclair" et *liaw* onomatopée. Dans le premier mot, nous avons affaire au groupe consonantique *ly-*; dans le second nous avons affaire à la triptongue *-iau*. La différence est minime parce que dans nos parlars, à l'initiale absolue le groupe *ly-* a tendance à se prononcer *li-*.

Il n'en va pas de même à l'intervalique où le groupe *ly-* est solide. Or précisément nous avons un verbe *alyaufra* à la forme pronominale *s'alyaufra* qui signifie "se précipiter en essayant de mordre". "*Lo chin s'alhaufra* : le chien s'élançait la gueule ouverte". Ce verbe renferme à la fois l'idée de précipitation et celle de désir de mordre et je ne le connais employé qu'en parlant de bêtes plus ou moins carnassières. Ici, il est probable que nous sommes en présence du radical *lyau(s)* "éclair". La phonétique et l'idée de précipitation rendent la chose à peu près assurée; du contraire, de par le sens, nous pouvons constater que dans le cas de *liaufra*, il ne s'agit vraisemblablement que de l'onomatopée *liaw*. Ce qui nous montre que la phonétique générale ne perd jamais ses droits, même en présence de cette soeur fantaisiste qu'est la phonétique expressive.

Tous les exemples que j'ai utilisés ici sont puisés dans une moisson de mots gévandauais que j'ai recueillis au long de très nombreuses enquêtes. Ce sont tous des mots qui n'ont point été relevés dans T.F., ce qui montre et la richesse de nos parlars d'oc vivants et que tout n'a point été fait encore. La plupart de ces mots appartiennent au domaine de l'expressivité. Les règles qui président à leur formation sont naturellement assez variables et capricieuses au premier abord. Il semblerait que chaque mot soit un cas d'espèce. En réalité, il n'en est rien. Les quelques cas de phonétique expressive que j'ai essayé d'exposer laissent deviner des règles générales qui, pour être moins nettes que celles des lois phonétiques, n'en sont pas moins réelles : utilisation de morphèmes détournés de leur valeur habituelle dans la région intéressée parce que cette valeur précisément y faiblit et que ce morphème tend à y être délivré d'une servitude (cas de *bens*) ; utilisation d'éléments qui régulièrement devraient disparaître et que l'on conserve, -parce que justement ils étaient destinés à disparaître-, en les employant pour des buts d'expressivité (cas de *effessi*, s'il vient de "efficiens", de *grèffi* que l'on peut faire remonter au latin *graphium* "poinçon", de *guelle*, de

affinfa, de *juppi* peut-être ; utilisation phonologique dans un but expressif, mais à partir d'un fait de phonétique pour ainsi dire musical (cas de *batazq/batasq*) ; utilisation à contre-courant du corps phonétique des préfixes (cas de *enfennq, enfutiskla*) ; envahissement phonétique créateur : créateur de préfixes indus (cas de *eskuflet, estezyres*), de suffixe non moins indus (cas de *bantale*) ; envahissement phonétique nourricier à partir d'organes qui appartiennent déjà au corps phonétique du mot (cas de *fluèlyo, eskuferla, "esfertsij"*) ; construction logique autour d'éléments proprement phonétiques (cas des onomatopées dans "*esplafq, "estufiq "rafanel"*) ; composition à partir d'éléments construits d'origine purement phonétique expressive (cas de "*mastiflas "canfra "lianfra"*) ; résistance simple et absolue au fait phonétique normal (cas de "*stipulaq*") etc. Il ne faudrait pas conclure du fait qu'il est difficile, en tout cas délicat, de discerner les lois qui régissent la phonétique expressive, que ces lois n'existent pas. Le fait simple, primordial, qui tombe, lui, sous le sens, à savoir que la phonétique expressive se distingue purement et simplement en ce qu'elle s'oppose aux "lois phonétiques", ne doit pas nous faire conclure qu'il n'existe point de règles dans son domaine. Ces règles plus variées, plus subtiles peut-être, mériteraient qu'on les étudiât plus systématiquement : peut-être en tirerions-nous grand profit même dans le domaine des "lois phonétiques" sans compter celui beaucoup plus imprécis (mais faut-il en rester là ?) de la phonétique esthétique.
